
L'immigration marocaine, une esquisse

*Abdellatif CHAOUITE **

L'immigration marocaine connaît les caractéristiques de toute autre immigration post-coloniale, mais semble bénéficier d'un imaginaire exotique et d'une discrétion à l'abri desquels elle construit sa place.

Il s'agit bien d'une esquisse, d'une somme d'indications, faute d'un travail historique précis —domaine surcroît hors notre compétence— sur l'immigration marocaine dans l'agglomération. Essai de synthèse de lectures, d'indications chiffrées (avec la relative exactitude de celles-ci suivant les sources) et de témoignages, il n'est exempt ni de lacunes ni d'approximations. Cependant, plus dommageable encore eut été à nos yeux l'absence de toute mention à l'immigration marocaine dans ce numéro. Rappelons donc d'abord que le Maroc est présent dans l'imaginaire français de ces derniers siècles d'au moins deux manières. D'une manière que l'on pourrait qualifier d'exotique, forgée à travers aussi bien le passé de la glorieuse Andalousie que par la construction orientaliste d'un visage mythique qu'un certain nombre de peintres, écrivains, diplomates ont façonné de ce pays. Puis, d'une manière historique, ancrée dans l'expérience coloniale française et, par la suite, dans les immigrations et autres voyages tant de Français au Maroc que de Marocains en France. C'est évidemment exclusivement cette dernière immigration constitutive d'une communauté marocaine dans l'agglomération grenobloise que nous évoquerons ici.

Premiers frayages

Bien des travaux rappellent que ce fut d'abord par le biais de l'Algérie colonisée que les premiers travailleurs immigrés marocains, émigrés déjà en Oranie, sont venus travailler en France vers les années 1908-1910. Cependant, c'est avec le double événement du protectorat français sur le Maroc (le 31 mars 1912) et ses effets en terme d'une déliaison de la force de travail auparavant liée dans l'économie familiale et domestique, et de la première guerre mondiale que l'"émigration" marocaine vers la France va marquer

* *Rédacteur en chef de la revue Ecarts d'identité*

un frayage, plus tard devenu voie privilégiée d'émigration. A l'instar de ses autres colonies, la France eut recours en effet, à ce moment-là, aux marocains en tant que recrues pour son armée et en tant que main-d'oeuvre (35.000 «travailleurs coloniaux» et 22.800 spahis et tirailleurs)... Après guerre, la voie était ouverte pour un va-et-vient de l'émigration économique en France : de 3.000 personnes en 1919, on est passé à «40.000 personnes dont 28 000 travailleurs à la veille de la Seconde Guerre» (1). Dans le département même de l'Isère, ils ne furent pas nombreux à cette époque. On en compta cependant dès le début des années 1940 : 8 à Grenoble, 30 à Livet-Gavet, 9 à La Tour-du-Pin en 1941. Durant la Seconde Guerre, la France a de nouveau compté sur son empire colonial. C'est ainsi que les troupes mobilisées en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie) atteignirent, en 1940, 340 000 hommes. En 1943, on compte 81 Marocains en Isère, dont 58 à Livet-Gavet. Pertes et retours après la guerre font qu'en 1950, on estime à 20.000 le nombre de résidents marocains en France. Ceux-ci étaient «soit des personnes qui s'y trouvaient déjà avant la guerre, soit des militaires libérés en France, soit des ouvriers introduits par l'Office national d'immigration, soit enfin des immigrés clandestins» (2). A Grenoble, en décembre 1949, certains chiffres estiment à 18 le nombre de Marocains.

La machine immigrée

Les besoins énormes des entreprises françaises en main-d'oeuvre non qualifiée vont ensuite transformer après-guerre ces premiers frayages en une véritable inflation de l'émigration économique des Marocains, suite notamment à l'accord bilatéral qu'a conclu le Maroc avec la France en 1963. A partir de cette date, le déploiement des agents français recruteurs de main-d'oeuvre va faire en sorte que les effectifs des travailleurs marocains en France vont passer de 33.300 en 1962 à 260.000 en 1975. En Isère, entre ces deux mêmes dates, le nombre de Marocains est passé de 193 à 2785. Monsieur M., recruteur-formateur dans l'agglomération raconte : «Au Maroc, on n'a pas eu de difficultés pour recruter, il y avait beaucoup de monde, les gens étaient avenants... C'était dans les années 1960, 1959-60. On recrutait déjà avant au Maroc, mais là on s'était aperçu que le personnel qui arrivait ne correspondait pas aux besoins que nous avions... on a dit qu'on allait recruter sur place. On a eu l'autorisation de l'office de l'immigration d'aller recruter sur

place.» (3). Les documents d'archives et les témoignages que Yamina Benguigui a utilisé dans son film documentaire *Mémoires d'immigrés* donnent une image saisissante de cette machinerie de recrutement qui fonctionnait comme une extension de la grande machine industrielle dévoreuse d'hommes à l'époque. Tous ne sont cependant pas passés par ce même biais. Certains sont arrivés par eux-mêmes. Ainsi, Monsieur B. raconte comment il est arrivé en France, en 1955 «avec un visa, il y avait la France au Maroc encore, un visa c'est tout... je suis venu faire un tour, et finalement je suis resté». Travaillant d'abord à Paris, il choisit de s'installer à Fontaine en 1960, en trouvant un emploi chez Merlin Gerin.

Dans l'agglomération grenobloise, des témoignages de quelques premiers recrutés à la Viscose ou dans les mines à La Mure durant la décennie des années soixante disent comment, peu à peu, certains premiers arrivants vont se transformer en véritables intermédiaires entre la forte demande des patrons et leurs compatriotes nouveaux arrivants ou affluant des zones d'immigration agricole (dans toute la France, entre les années soixante et quatre-vingt, les ouvriers agricoles marocains ont pris le relais des Espagnols et des Italiens : 22 700 en 1982 (4)). Et ce, jusqu'à parfois reconstituer ici une partie de tout un village ou petite ville (cf. entretien avec MM. Sakhi et Errabai). Entreprises industrielles (La Viscose, Caterpillar...), Travaux publics et bâtiment (Pascal...) ainsi que les mines de La Mure drainaient dans la région cette main-d'oeuvre mobile et maniable. Ces témoins insistent sur ce qui paraît après-coup comme une sorte d' "âge d'or" du travail à cette époque et, en même temps, sur les conditions pénibles de ce même travail, du logement... Ils signalent également par ailleurs leur découverte d'un groupe de Marocains, anciennement mobilisés durant la Seconde Guerre, faisant souche dans la région avec semble-t-il un taux important de mariages mixtes.

De 1974, date du décret d'arrêt de l'immigration du travail, à 1990, le nombre de Marocains en France va doubler. Le recensement de 1990 donne le nombre de 6 212 marocains en Isère dont 1 280 à Grenoble et 320 à Echirolles. Cet accroissement est alimenté par un fait essentiel : le regroupement familial (65% des arrivées après 1975) et ses conséquences fondamentales : la féminisation de cette immigration qui a été d'abord le fait des hommes et les naissances en France (les deux tiers des enfants vivant dans un ménage marocain sont

nés sur le sol français). On conçoit aisément que ce fut là un tournant qui eut, comme pour d'autres immigrations, un effet restructurant sur la présence des Marocains. D'une présence provisoire, ancrée dans le registre du besoin (des entreprises comme des travailleurs immigrés eux-mêmes), son horizon s'est ouvert objectivement sur un destin d'installation, ouvrant par là-même la dimension première et réductrice de «travailleur» sur les autres facettes identitaires, subjectives et collectives (parents, habitants de quartiers, croyants pratiquants pour certains, future population vieillissante...).

Caractéristiques et évolutions

Jusqu'aux années soixante-dix, l'émigration marocaine a une origine d'abord rurale (régions du Souss, du Rif oriental et du moyen Atlas) et des petites villes notamment minières (Khouribga, Oued-Zem, Jerada...). Une agriculture pauvre et les dures conditions de vie dans ces régions (licenciements suite à fermeture de certaines mines notamment) ne sont pas étrangères à la motivation des départs. A cela s'ajoute, pour la région du Souss, une tradition d'émigration (en ville ou à l'étranger) en tant que commerçants (dans l'épicerie fondamentalement). Ces premiers flux de l'émigration économique marocaine étaient inscrits dans des stratégies à la fois personnelles et économiques globales où dominait tout ensemble des liens étroits avec la région d'origine (se traduisant pour l'essentiel par des aides familiales) et un poids considérable de l'émigration dans l'économie du pays (dans les années soixante-dix et quatre vingt, les transferts des ressortissants marocains à l'étranger ont financé en moyenne 70 % du déficit de la balance commerciale marocaine).

A partir des années soixante-dix en revanche, l'émigration s'est plus diversifiée aussi bien sur le plan géographique que sur le plan urbain. Un sondage effectué en 1973 indique que 20 % des immigrés marocains en France étaient originaires de grandes villes et 39 % de villes moyennes (5). L'émigration estudiantine fut également très importante dans ces années-là. Elle mérite une étude en soi tant les universités françaises, grenobloises entre autres, ont formé beaucoup de cadres marocains dans différents domaines. Nous l'évoquons seulement pour signaler que ces deux catégories de l'immigration marocaine — travailleurs et étudiants — connaissaient dans les années

soixante-dix des formes d'organisation qui faisaient collaborer leurs élites. L'association des Travailleurs Marocains en France (ATMF) créée en 1961 à Paris et dont certains témoignages sur l'agglomération attestent d'adhérents locaux, et l'Union Nationale des Etudiants Marocains (UNEM), interdite au Maroc au début des années 70, étaient traversés par les courants politiques marocains de gauche (socialistes, communistes et les mouvements dits marxistes de l'époque). Des stratégies d'encadrement des immigrés, aussi bien étudiants que travailleurs, étaient menées conjointement par ces deux organisations, et ce dans une double optique : la lutte pour leurs droits ici, et la lutte pour la démocratie au Maroc. L'impact de ces stratégies fut sans doute relatif vu le poids de la crainte de la répression policière aussi bien au Maroc qu'en France. Mais ces organisations ont constitué à cette époque une véritable école de formation politique...

Ces diversifications ont eu des conséquences sur le plan social (féminisation, nouveaux comportements économiques et culturels...) et sont allés de pair, en France, avec une dynamique d' "intégration" dont un des signes est la progression continue de l'acquisition de la nationalité française qui, selon l'INSEE passe de 3,2 dans les années 1966-1969 à 20,8 dans les années 1991-1994 (6).

Le recensement de 1999 compte 4 724 Marocains dans l'ensemble de l'Isère, dont notamment 943 à Grenoble, 212 à Fontaine, 287 à Saint Martin d'Hères, 204 à Echirolles et 201 à Pont de Claix. Relativement discrète, la communauté marocaine n'est pas moins présente dans les dynamiques associative, économique et autres à la recherche d'un équilibre entre attachement au pays d'origine et inscription dans le pays d'immigration. Des actions et projets associatifs relevant d'un co-développement (investissements progressifs des immigrés marocains dans des aides structurelles et techniques apportées à leurs villages d'origine), le désir de voir des villes de l'agglomération jumelées avec des villes du Maroc... sont indicateurs d'une dynamique d'inscription dans des espaces transnationaux, économiques et culturels, qui transforment profondément le visage de cette expérience migratoire. Ainsi, d'une certaine manière, si «l'immigration économique», organisée par les Etats mais réalisée par les immigrés, avait accompagné et clos l'ère industrielle moderne, le devenir de ces anciens immigrés et de leurs descendants, tels qu'eux-mêmes le forgent, contribue désormais à tracer de nouveaux

chemins, de nouveaux frayages dans l'horizon de la fluidité de l'ère postmoderne. Toujours un pas, toujours une «émigration» en avance !

Autres références

- (1) Gildas Simon, «Les marocains en France». *Histoire de l'immigration en France au XXe siècle*. Paris, Somogy, Editions d'art.
- (2) INED, *Travaux et Documents*, Cahier N° 24, 1955, Paris, PUF.
- (3) *D'Isère et du Maghreb, Mémoires d'immigrés*. 1999, Musée Dauphinois, Grenoble. Lire également l'article d'Yves Genêt sur la Viscose dans le présent numéro.
- (4) «Les étrangers dans les grandes agglomérations françaises 1962-1982», *Espace Populations Societes*, 1986/2.
- (5) Youssef Alouane, *L'émigration maghrébine en France*. 1979, Tunis, Cérés Productions.
- (6) *Les immigrés en France*. INSEE, 1997.

- Rabia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson, *Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville*. 1999, Paris, PUF.
- Benjamin Stora, «Les oubliés de la libération», *TDC* N°692, mars 1995.
- André Costes, «L'émigration marocaine à l'étranger», *Dossier Migrations*, CIEMI N° 44-45, 1988.
- Zoubir Chattou, «Les migrants marocains en Europe», *Migrations Etudes*, Avril 1996, ADRI.
- Yamina Benguigui, *Mémoires d'immigrés*, film.
- David Assouline et Mehdi Lallaoui, *Un siècle d'immigrations en France*. Syros, 3 volumes.
- Recensements INSEE.

L'Islam dans la mémoire de Grenoble

A Grenoble, le lieu de culte le plus ancien date des années 50. Il se situe rue Très-Cloîtres. A l'époque et dans les années 60, se souvient monsieur Debza Abdelkader, président de l'association ACFOMA, «ils étaient une dizaine de musulmans à fréquenter ce lieu de culte. Et il ajoute : «très peu de gens, à commencer par moi-même, étaient intéressés par la pratique du culte...il y avait davantage d'indifférence.». Il a fallu attendre les années 80 pour que des lieux de culte, avec une certaine visibilité, voient le jour. Entre temps, des musulmans priaient dans des caves et dans des locaux de fortune. A Saint Martin d'Hères, un ancien magasin des Docks lyonnais a été acheté en 1983 par deux associations loi 1901 : l'AMI (association des musulmans de l'Isère) et l'ACFOMA et a été transformé en lieu de prière, avec l'accord de la municipalité. A Grenoble, c'est une ancienne menuiserie de la rue des Trembles qui a été achetée par l'ARCFMI (association religieuse et culturelle des musulmans de l'Isère), pour être transformée en lieu de prière. La communauté turque a acquis deux lieux, rue Général Mangin, que ses membres ont transformés en salles de prière.

Des locaux ont été, par ailleurs, concédés par la municipalité de Grenoble à des associations musulmanes de loi 1901, notamment dans les quartiers des Baladins, de l'Arlequin, de Teisseire et de Mistral. Ces deux dernières années, ces locaux ont fait l'objet de rénovation et d'agrandissement. Rue Très Cloîtres et dans le quartier Teisseire, ce sont deux locaux plus grands et mieux aménagés que les précédents qui sont proposés aux musulmans. La municipalité d'Echirolles a suivi pratiquement la même politique. Elle a prêté deux locaux aux musulmans : le premier se situe dans le quartier du Limousin et le second se trouve dans le quartier du Gatinais. A Pont de Claix, une salle de prière, prêtée par la municipalité, est ouverte dans le quartier des Iles de Mars. De même, il existe une salle de prière dans chaque foyer SONACOTRA de l'agglomération. En général, c'est une ou plusieurs chambres aménagées que la direction met à la disposition des résidents musulmans pratiquants. Dans d'autres communes de l'agglomération, les musulmans se battent avec leur mairie pour avoir des lieux de prière. A Saint Martin le Vinoux, des négociations sont en cours entre les musulmans et l'équipe municipale pour l'ouverture d'un lieu de culte. En attendant, c'est la communauté chrétienne de la commune, qui, par un geste de solidarité, a prêté une salle d'église aux musulmans pour y accomplir leur culte, en attendant qu'une solution soit trouvée par la municipalité.

Aujourd'hui, un musulman qui désire pratiquer son culte peut le faire aisément dans un ou plusieurs lieux de culte de l'agglomération, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Monsieur Debza Abdelkader fait partie de ces musulmans qui se sont battus pour que des musulmans aient des lieux de culte dignes de ce nom. Il nous parle de ce long chemin : «Monsieur Dubedout (NDLR : ancien maire de Grenoble) était d'accord pour que des musulmans puissent avoir une mosquée. Il nous a proposé les locaux de l'ancienne poudrière, derrière le bâtiment de l'actuel hôtel de police. Les plans ont été faits et il ne restait plus qu'à commencer la construction. Mais Monsieur Carignon qui lui a succédé nous a refusé la réalisation de ce projet, sous prétexte qu'il s'agit d'un monument historique. L'acquisition d'autres locaux nous a été refusée par cet ancien Maire en recourant systématiquement au droit de préemption». En ce qui concerne le projet d'une grande mosquée à Grenoble qui serait une reconnaissance de l'islam dans cette ville, il semble que la majorité municipale actuelle ne serait pas contre et qu'au contraire elle serait prête à l'appuyer si les associations musulmanes se mettent d'accord pour parler d'une seule voix. Et Monsieur Debza de commenter cette réponse : «Ils nous demandent de nous mettre d'accord, mais c'est impossible ! C'est une façon de retarder ce projet. Il est vrai que les présidents d'associations musulmanes chargées de la gestion des lieux de culte dans l'agglomération et des imams se réunissent à des occasions dans un éventuel projet de fédération, mais le chemin est encore long ». Si cette mosquée se met en place un jour, Monsieur Debza voudrait que «son futur imam, s'il est choisi parmi les imams en fonction actuellement à Grenoble, complète sa formation dans un grand institut théologique musulman, sinon, on pourrait faire venir l'imam du pays d'origine. ». En ce qui concerne la connaissance du contexte laïc de la République et des particularités de la société française, Monsieur Debza répond que : «ce n'est pas nécessaire. L'important pour un imam c'est de maîtriser la théologie. ». Le paysage musulman se dessine progressivement dans l'agglomération grenobloise. Les grandes fédérations présentes actuellement dans le milieu associatif musulman sont essentiellement : l'UOIF (union des organisations islamiques de France), la Grande Mosquée de Paris et le mouvement «foi et pratique», connu surtout sous le nom «tablig» qui veut dire prêcher. Des militants de l'UJM (union des jeunes musulmans) s'activent pour avoir leur place dans ce paysage.

Hassan AMGHAR-EL BOUJARFAOUI